

## PREPARATION AUX SELECTIONS DE MONITEUR-EDUCATEUR ET D'EDUCATEUR SPECIALISE

### Objectifs :

Préparer aux sélections de Moniteur Educateur et/ou d'Educateur Spécialisé.

### Public :

Personnes envisageant de se présenter aux sélections d'entrée en formation de Moniteur Educateur et/ou d'Educateur Spécialisé.

### Méthodes et moyens :

Méthodologie - Etudes de texte  
Ateliers d'écriture  
Débats - Exposés  
Mise en situation d'examen

### Effectif :

De 8 à 20 personnes

### Durée :

Séances en demi-journées au choix

### Date :

Calendrier ci-contre

### Lieu :

ADEA  
12 rue du Peloux à Bourg en Bresse

### Coût :

37.50 € la ½ journée

### Contenu :

#### Culture générale :

- ↳ dossier de presse
- ↳ débats à partir de thèmes d'actualité
- ↳ exposés
- ↳ fiche de lecture

#### Atelier Ecriture :

- ↳ méthodologie de l'écriture
- ↳ atelier d'expression écrite

#### Mise en situation d'examen :

- ↳ travaux écrits
- ↳ expression orale

#### *Corrections collectives*

### Préparation à l'épreuve écrite :

- ↳ Lundi 3 décembre 2018 de 13h30 à 16h30
- ↳ Jeudi 13 décembre 2018 de 9h00 à 12h00
- ↳ Vendredi 21 décembre 2018 de 9h00 à 12h00

### Préparation à l'épreuve orale :

- ↳ Jeudi 21 février 2019 de 9h00 à 12h00
- ↳ Mardi 5 mars 2019 de 9h00 à 12h00
- ↳ Mardi 12 mars 2019 de 9h00 à 12h00

**Bulletin d'inscription ci-dessous  
à retourner à l'ADEA avec le règlement  
des séances choisies**

## PREPARATION AUX SELECTIONS

### *Moniteur Educateur et Educateur Spécialisé 2019*

### CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION

***A compléter et à retourner à l'ADEA  
avant la première séance choisie***

Entre les soussignés :

1. ADEA Formation(s), 12 rue du Peloux - 01000 BOURG EN BRESSE  
Représenté par M. Patrick PERRARD, Directeur

Et

2. le cocontractant ci-après désigné **le stagiaire**,

NOM et Prénom .....

Adresse .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L. 920-13 du Code du travail.

#### Article 1<sup>er</sup> : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Préparation aux épreuves des sélections  
Moniteur Educateur et Educateur Spécialisé

#### Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

- Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances
- Elle a pour objectif la préparation des examens de niveau IV (ME) et de niveau III (ES). A l'issue de la formation, une attestation de présence sera délivrée au stagiaire. (Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat).

#### Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le ou la stagiaire est informé(e) qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : niveau classe de troisième.

#### Article 4 : Organisation de l'action de formation

• Elle est organisée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances, sont les suivantes : études de texte, ateliers d'écriture, débats, exposés et mise en situation d'examen.

▶ Séances par demi-journées de 3 heures :

#### **Indiquer les dates choisies :**

Écrit :    \_\_\_/\_\_\_/2018        \_\_\_/\_\_\_/2018        \_\_\_/\_\_\_/2018  
Oral :    \_\_\_/\_\_\_/2019        \_\_\_/\_\_\_/2019        \_\_\_/\_\_\_/2019

#### Articles 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le ou la stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il (elle) en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

#### Article 6 : Dispositions financières

• Le prix de l'action de formation est fixé à **37,50 euros nets la demi-journée**. (L'ADEA n'est pas assujetti à la TVA).

• Le (la) stagiaire s'engage à joindre le règlement des séances choisies à ce bulletin d'inscription.

• Le règlement est à établir par chèque à l'ordre de l'ADEA.

#### Article 7 : Interruption du stage

Si le (la) stagiaire ne peut suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

#### Article 8 : En cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de BOURG EN BRESSE sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en deux exemplaires, à ....., le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_.

Pour le stagiaire,  
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Pour l'organisme de formation,  
Le Directeur,  
Patrick PERRARD  
*Cachet du centre*